

Commission d'établissement de C.F. Ramuz

22 avril 2013, de 19h30 à 21h30

Réfectoire d'Entre-Bois, ch. d'Entre-Bois 13 bis, à Lausanne

| | |
|-------------------------------|--|
| Parents : | Mme Laurence Saussaz , MM. Laurent Krieger , Christian Hautle |
| Professionnels : | Mmes Anne-France Gonin , Dominique Rod , MM. Christian Delaquis , William Duque Castillon , Olivier Saugy (directeur) |
| Autorités politiques : | Mmes Sarah Frund , Mirele Knecht |
| Organisations : | Mme Lara Romano , MM. Patricia Veth , Serge Bregnard |
| Excusés : | Mmes Karina Castillo , Alessandra Duc Marwood , Michelina Ianni-Fidanza , Sophie Riesen , M. Philippe Losego |

En l'absence de Mme Marwood et de Mme Saussaz, Monsieur Saugy ouvre la séance à 19h30.

1. **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté.
Arrivée de Madame Saussaz qui reprend les débats.

2. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance, 14 janvier 2013**

Le procès-verbal est accepté.
Cette séance recevant plusieurs intervenants, Monsieur Saugy propose un tour de table afin que chacun-e se présente.

3. **Présentation et échanges avec les représentants du COE**

Le Président du Comité des élèves Blerton Neziri (9VSG/02) ainsi que Brendon Vullo (9VSB/02), sous-délégué, nous présentent le COE.

Le COE concerne les élèves de la 7ème année à la 9ème année ainsi que les classes de RAC1 et de DES. Y est représenté un élève par classe qui est élu à la suite d'une votation. Le délégué de classe est chargé de transmettre les idées et suggestions au Président du COE et/ou à son délégué afin qu'ils se déterminent sur le bien-fondé de la demande et, le cas échéant, ceux-ci transmettent la demande au comité qui se déterminera par un vote. Si celle-ci est acceptée, elle sera soumise à la direction de l'établissement pour approbation.

Monsieur Saugy souligne que le rôle du conseil de direction n'est pas de refuser un projet de manière arbitraire, mais bien de se positionner sur la faisabilité de celui-ci par rapport aux exigences communales, en application des lois scolaires ainsi que des contingences liées aux infrastructures.

Le COE se réunit 4 à 5 fois par année.

Les projets en cours sont « Montre Ton Talent » ainsi que le bal de fin d'année. Une journée de l'élégance sera également organisée au sein de l'établissement le 7 juin 2013 et concernera tous les élèves de C. F. Ramuz, toutes volées confondues, ainsi que les enseignants et le personnel administratif.

Monsieur Hautle félicite les deux représentants du COE pour leur engagement, et cette image positive de la jeunesse qu'ils véhiculent, et demande si les élèves de 5ème et 6ème années sont intégrés au COE. Blerton Neziri explique que le COE ne concerne pour le moment pas les élèves de 5ème et 6ème, mais qu'un projet est en discussion pour créer une deuxième entité qui ne concernerait alors que ces deux volées.

Madame Romano félicite également chaleureusement les deux représentants du COE et leur demande quelles ont été leurs motivations pour s'engager dans ce projet.

Autant Neziri Blerton que Brendon Vullon aiment s'engager pour les autres et jouer un rôle de médiateur avec, pour Blerton Neziri, un penchant pour la politique. A noter que la parité « filles-garçons » au sein du Comité des élèves est pratiquement respectée.



Monsieur Saugy souligne les progrès faits depuis quatre ans et salue l'engagement de ces jeunes. Il informe que, pour l'année prochaine, les élections du COE se feront en septembre et des contacts sont pris pour organiser une visite du Palais fédéral. Il va sans dire que les élèves qui auront participé au COE durant leur dernière année de scolarité pourront participer à cette visite et le conseil de direction s'engage à faciliter les démarches nécessaires pour des demandes de congé éventuelles auprès de leurs employeurs ou futures écoles.

Monsieur Delaquis se dit agréablement surpris de voir que, depuis quatre ans, il y a toujours eu des votes au sein des classes donc des candidats et cela est très encourageant, sachant que dans certains collèges, après trois ans d'activité, le COE peut s'essouffler ce qui ne semble pas être le cas à C. F. Ramuz.

Monsieur Sanchez, inspecteur à la Brigade de la jeunesse, demande si le COE travaille également sur des problématiques de quartier. La réponse est négative mais il est possible, à l'avenir, que cela puisse être le cas si les membres en ressentent le besoin.

Monsieur Saugy informe l'assemblée que les deux élèves précités se rendront le 16 mai prochain à la séance constitutive de la Commission des élèves des écoles lausannoises.

Après des remerciements appuyés de la part des membres de la Commission d'établissement, Blerton Neziri et Brendon Vullo prennent congé.

4. Intervention de Mme Forny et de Monsieur Sanchez (Brigade de la jeunesse) sur les visites effectuées dans les classes de 6ème et 8ème, liées aux réseaux sociaux et à internet en général.

Monsieur Sanchez nous informe que la police municipale compte 5 brigades dont la brigade de la jeunesse qu'il ne faut pas confondre avec la brigade des mineurs. 15 inspecteurs travaillent sur la problématique des jeunes délinquants. Sachant que nombres de conflits éclatent au sein même des établissements scolaires, deux inspecteurs sont responsables d'un établissement. Monsieur Sanchez rappelle que les enfants sont justiciables dès 10 ans et qu'ils peuvent s'exposer à une peine ferme d'enfermement dès l'âge de 15 ans pour une durée maximale de 4 ans. La Brigade de la jeunesse travaille sur le terrain et essentiellement de nuit, elle va à la rencontre de ces jeunes et leur but est de se faire connaître et reconnaître et de privilégier la prévention plutôt que la répression.

En ce qui concerne le quartier d'Entre-Bois, bien que les choses soient plus calmes après la dissolution et la disparition des gangs de ces dernières années, il reste toujours un peu de trafic de stupéfiants, trafic qui utilise les infrastructures du collège et également un peu d'alcoolisation. La Brigade de la jeunesse est donc très présente sur le terrain afin d'entrer en contact avec ces jeunes.

Mme Forny nous informe que son poste a été créé en septembre 2011 afin de faire une prévention sur une nouvelle forme de délinquance via les réseaux sociaux et les images numériques. Par le biais de l'action « T net ou pas net », elle essaie de rendre attentifs les jeunes des classes de 6ème et 8ème aux dangers causés par le cyber harcèlement. C'est en travaillant avec des jeunes, eux-mêmes victimes de ce genre de harcèlement, qu'elle a mis sur pied un stand qu'elle expose dans le hall des collèges qu'elle visite, permettant ainsi l'accès de l'information aux élèves de tous âges.

Mme Forny indique qu'elle intervient dans un but de prévention mais peut également intervenir lorsque la situation est déjà péjorée.

Elle souligne que les parents sont souvent impuissants face aux nouvelles technologies et qu'il est difficile pour eux de décoder l'information et le ressenti de leurs enfants, mais constate qu'il est difficile de rassembler les parents dans une démarche de prévention par le biais de conférences. Monsieur Saugy adhère à ce constat et pense que les élèves ont un grand rôle à jouer afin d'amener leurs parents à participer à ce genre de manifestations.

Il souligne, par ailleurs, que la collaboration bienveillante de prévention et d'aide à la décision avec le service de la Brigade de la jeunesse est un maillon essentiel à la vie de l'établissement.

Monsieur Bregnard souligne qu'il faudrait que les jeunes délinquants soient confrontés à la réalité de la loi lorsque cela s'avère nécessaire. Monsieur Saugy constate que de plus en plus de dépôts de plaintes sont effectués tant par les parents que par les enseignants.

Madame Saussaz remercie Madame Forny et Monsieur Sanchez de leur participation et les libère de la séance.

5. « Montre Ton Talent » par Madame Zabou Fretz

La deuxième sélection a été effectuée et 10 projets ont été retenus. Cette sélection a été faite en présence de personnes de l'EMS du Bois-Gentil, de « Connexion Bellevaux » et du centre culturel de Bellevaux. Monsieur Krieger, qui a assisté à cette sélection, a été surpris par la qualité des prestations et par le travail nécessaire à la mise sur pied de cette manifestation.

Les 4 et 5 juin, une répétition générale sera organisée en présence des élèves de CFR, sauf les élèves de 9ème année, et l'entrée sera gratuite. Lors de la soirée, deux élèves talentueux qui ne se sont pas inscrits à MTT, se produiront. Si beaucoup d'élèves devaient s'inscrire à la générale, une session supplémentaire pourrait être envisagée.

Pour la finale, il serait souhaitable que deux membres de la Commission d'établissement fassent partie du Jury, accompagnés dans ce rôle par deux anciens élèves, deux enseignants extérieurs à CFR et un professionnel qui serait le Président du Jury. Madame Sarah Frund accepte avec plaisir.



Le prix d'entrée pour cette manifestation sera de fr. 10.00 pour les adultes et fr. 5.00 pour les enfants. Madame Gonin sera chargée de faire parvenir un mail aux membres de la Commission afin qu'ils puissent s'y inscrire comme invités.

A noter également que deux prestations seront présentées à Isabelle de Montolieu dans le cadre de la soirée « Incroyable Talent des écoliers lausannois », qui fait partie des festivités du « Vennes Art Festival », afin d'y représenter notre établissement.

Le 7 juin, les trois finalistes se produiront sur une scène qui sera (en cas de beau temps) dans la cour du collège d'Entre-Bois et des concerts y seront également organisés. Un événement surprise sera également présenté.

Ces prestations se dérouleront de 14h00 à 15h30 et les élèves de 9ème année reviendront pour le bal prévu à 18h00.

6. Réflexion sur la possibilité d'organiser la réception des parents lors de la manifestation « Montre ton Talent ».

Le 27 mai, les parents se verront invités à participer à une information sur les deux voies scolaires de 9ème année (actuelle 7ème) mises en place dès la rentrée d'août ainsi que sur les « options compétences métier » et les options spécifiques. Le nombre de classes prévues pour ces deux voies dépendra des résultats des ECR qui se dérouleront le 2 et 3 mai prochain.

Monsieur Saugy pense que nous devrions profiter de cette opportunité pour présenter la Commission d'établissement.

7. Nouvelle grille horaire

Monsieur Saugy demande à la Commission de lui donner l'autorisation, au vu des grilles horaires futures, de solliciter une dérogation à Madame Anne-Catherine Lyon afin d'étendre la grille horaire jusqu'à 17h15. La Commission donne son accord.

Madame Fretz explique qu'elle aimerait créer un groupe de travail afin de discuter de l'accueil parascolaire des élèves à 7h40, entre 12h et 13h40 et lors des devoirs surveillés, sachant que Madame et Monsieur Zermatten qui s'occupaient de cette structure devraient partir à la retraite.

Elle serait heureuse que quelques personnes puissent intégrer ce groupe.

8. Etat des lieux sur le projet « Moi et les Autres » de Madame Riesen

En l'absence de Madame Riesen, Monsieur Saugy informe l'assemblée qu'au vu du programme très chargé de cette fin d'année, le conseil de direction souhaite repousser ce projet pour 2014. Nous attendrons donc la rentrée d'automne pour faire avancer ce projet.

9. Divers et propositions

Néant.

Monsieur Saugy clôt la séance à 9h25.

Prochaine assemblée prévue le : 23 septembre 2013 à 19h30

SEPS/12.10.2012

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
Christine.gonzalez@Lausanne
<http://www.Lausanne.ch>